L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
MARDI, 27 FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

Les personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaine, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—1[illegible]

A LOUER

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres, ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser M. Lion & Co., coin Ste-Anne et Decatur. 11 janv—1[illegible]

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Mme Isabella W. Stockton, femme décédée de John J. H. Stock-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 41,434.—Division A—Attendu que Dr James I. Richards, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Feu Mme Isabella Sockton, femme décédée de John J. H. Stock, décédée intestat; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

27 fév—mars 3 8

Succession de Bradish Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 37,520—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Barry D. Forsyth et Richard Milliken, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

21 fév—21 25—2 mars

Succession de Mme A. Caillier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 39,967, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rachel Harrington, veuve de Robert J. Christian, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26—3 mars

Succession de R. J. Christian.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,433—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rachel Harrington, veuve de Robert J. Christian, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26—3 mars

Succession de Pierre Auguste Mabou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 40,622—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexis Vetter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 fév—16 20 25

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,733—Division C—Attendu que Louisa Loud, veuve de Wm Brand, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brand, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 fév—16 20 25

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de tout le contenu et installations et propriété mobilière contenus dans le local connu comme

L'Hôtel Lafayette, aux Nos 130 et 132 rue Lafayette,

Comprenant une grande quantité de Meubles, Faïence et Objets d'Ameublement, Tapis, Nattes, Divers, etc.

Rosenthal Frères vs James C. Henry.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,412—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 27 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local Nos 130 et 132 rue du Camp.

Tout et généralement tous les meubles et effets mobiliers, etc., contenus dans le dit local incluant toutes les installations, portes, portes d'armoire, etc., se trouvant dans le dit local par le défendeur, et tout d'après un inventaire enregistré à non bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

16 fév—16 20 23 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du bail et du droit de jouissance.

M. Foitel vs Mattie Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 40,409.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1894, à 10 heures 30 A. M. de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local No 437 et 439 rue Dryades.

Tout le contenu du bail non expiré du local No 11 rue Bourgogne.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.

24 fév—24 27—mars 5 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente administrative et importante par le Shérif Civil

—DE—

Tout le Contenu du Local

No II rue Bourgogne

Comprenant un grand lot de meubles de maison de valeur,

Consistant en plusieurs jeux de meubles de Chambres, Meubles de Salle à Manger, Tables dorées, Glaces, Cheminées, Trameaux, Table cuivre onyx, Chandeliers, Tapis, Rideaux, Nattes, etc.

Meubles de salle à manger et Cuisine.

Matelas, Traversins, Toile, Lit et table.

Faïence et Verreries, etc.,

Et divers autres articles et objets mobiliers, etc.

Succession de Wm B. Ringrose vs Mattie Marshall.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 40,351.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par les parties intéressées à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le JEUDI, 8 mars 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 11 rue Bourgogne.

Tout le contenu et effets mobiliers dans le dit local, comprenant un grand assortiment de meubles de maison, etc., etc., tout d'après un inventaire enregistré dans non bur au.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

24 fév—24 28—mars 4

Edward E. Sweeney vs. ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 36,029—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les six jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Michael Irwin, syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

24 fév—24 28—mars 4

D. D. Logan et als. vs Comeaux Aiken Packet Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,093—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. L. Lemle, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

23 fév—mars 3 8

J. J. Clarke et als vs. The F. Codman Ford Building and Specialty Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No 35,282—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par F. Codman Ford et Irwin Jamison, Commissaires liquidateurs de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

21 fév—21 25—2 mars

ETAT DE LA LOUISIANE.—COUR CIVILE et District pour la paroisse d'Orléans—No 41,453—Division A—J. N. Marks & Son, etc., vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires Isaac N. Marks & Son, soit et est par le présent accepté par la Cour sous la raison sociale I. N. Marks & Son, comme membres de la dite raison sociale et individuellement, et que le présent accepte par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée à l'issue du présent jugement, par-devant le notaire public, en son bur au, No 49 rue Camp, en cette ville, commençant le VENDREDI, 23me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre le personnel et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues; et que J. G. Hawkes, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 19 janvier 1894.

Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

21 Mars—3f an 23fév

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE et District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,524—Division D—Ordre de Cour—John A. Hubbard & Co, valeurs créancières—Que la cession des biens des pétitionnaires John A. Hubbard & Co, seule gérant, 1 dividendement et comme membres de la raison sociale de John A. Hubbard & Co, soit et est par le même accepte par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée par-devant W. R. Kerr, notaire public, en son bur au, No 26 rue Carondelet, en cette ville, commençant le LUNDI, 12me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de déterminer sur les affaires des dits pétitionnaires, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Wilhelm Voerbis, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 5 février 1894.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

8 fév—8f en 30 jours

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE et District pour la paroisse d'Orléans.—No 41,616—Division B.—Michel Musson Jr. vs ses créanciers—Ordre de Cour.—Que la cession de bien du pétitionnaire Michel Musson Jr. soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée par-devant John R. Legier, Esq., notaire public, en son bureau, No. 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville, commençant le VENDREDI, 9me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que H. H. Bevan, Esq., avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 2 février 1894.

[Signé] FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

8 fév—3 f en 10 j

ETAT DE LA LOUISIANE COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue par-devant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet en cette ville commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle Orléans, 24 janvier 1894.

[Signé] N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

25 janv—2f en 1 mois

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE et District pour la paroisse d'Orléans—No 41,554, Division E—Ordre de Cour—Charles Baldwin vs. ses Créanciers—Que la cession de biens faite par le pétitionnaire Charles Baldwin, soit et est par le présent accepté par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 57 Carondelet Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.

[Signé] GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

16fév—3f en 8 mars

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,479—Division C—Thomas Anderson vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Thomas Anderson soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers; qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue par-devant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, en son bureau, No 58 rue Carondelet, en cette ville, commençant lundi, le 26me jour de février 1894, à 10 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises; et que F. N. Luter, Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 janvier 1894.

[Signé] F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

24 janv—3f en 20 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE et District pour la paroisse d'Orléans—No 41,718—Division C. Attendu que Paul Destons a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Catherine Grille, Veuve de Ta Sazac, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux qui peut son serger d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

24 fév—24 28—4 mars

Frederick Meyer vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,630—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par A. L. Lemle, syndic des créanciers de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

23 fév—23 27—mars 4

Succession de Mme Magdalena Bock.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 38,314.—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Richard Osburn, créancier testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26—mars 3

Succession de Mme Magdalena Hall et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 40,849—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léon F. Janin, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26—mars 3

Succession de Nicholas Litzelmann.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 40 765 — Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons, (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Veuve Amélia Litzelmann, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

24 fév—24 28—4 mars

Succession de Mme Isabella W. Stockton, femme décédée de John J. H. Stock-

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,434—Division A—Attendu que Dr James I. Richards, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Feu Mme Isabella Sockton, femme décédée de John J. H. Stock, décédée intestat; avis est par la présente donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

27 fév—mars 3 8

Succession de Bradish Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,520—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Barry D. Forsyth et Richard Milliken, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

21 fév—21 25—2 mars

Succession de Mme A. Caillier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 39,967, Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Rachel Harrington, veuve de Robert J. Christian, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

22 fév—22 26 3 mars

Succession de Pierre Auguste Mabou.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 40,622—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexis Vetter, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16 fév—16 20 25

Succession de William Brand.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,733—Division C—Attendu que Louisa Loud, veuve de Wm Brand, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Brand, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour. A. V. FLOTTE, Greffier.

16fév—16 20 25

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA:
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

VENTES A L'ENCAN.
PAR E. CURTIS.
BIBLIOTHÈQUE
—DE FEU—
L. Placide Canonge,
MARDI SOIR, 6 MARS,
A 8 HEURES,
A LA SALLE D'ENCAN,
N° 201 RUE CANAL.
487 volumes en français de célèbres auteurs dans toutes les branches de littérature.
432 opéras, opérettes, comédies, etc
198 volumes en langue anglaise, et autres en italien, espagnol et allemand.
PAR E. CURTIS, Encanteur—MARDI SOIR, 6 mars, à 8 heures, au No 201 RUE CANAL, SANS RESERVE
Catalogues peuvent être obtenus chez l'encanteur. 27 fév—à la vente.
E. CURTIS & CO.

VENTES A L'ENCAN.
PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.
ANNONCE JUDICIAIRE.
ACTIONS ET BONS.
Montres, Bijouterie Assortie, Monnaie Ancienne, Monnaie Courante, Etc
SUCCESSION d'ALBERT KUNTZ.
No 35.488—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—LUNDI, 26 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vente et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 7 février 1894, et rendu dans la succession, la propriété ci-après décrite à savoir—
BONS.
Quatre [4] bons du Bataillon Washington Art. Hery de la ville de la Nouvelle-Orléans, en date de 1er août 1890, et identifiés avec un acte de vente passé devant A. Hero, notaire, le 1er décembre 1890, deux desquels dits bons, Nos 71 et 8, respectivement, étant chaque pour une somme de $100; et les deux autres, Nos 4 et 15, respectivement, étant pour la somme de $50 portant intérêt de 8 pour cent payable annuellement au 1er août, représentés par des coupons y attachés, commençant par le coupon portant le No 12, échéant le 1er août 1892.
ACTIONS.
1° Une (1) action du fonds-capital de l'Association de l'Opéra Français de la Ville de la Nouvelle-Orléans, limitée pour $250.
2° Trois (3) actions du fonds capital de la Compagnie de chemin de fer New Orleans and Northeastern, pour $100 chaque, d'après le certificat No 127.
3° Cent quarante-trois (143) actions de la Propriété des manufacturing Company de la Nouvelle-Orléans, pour $100 chaque, d'après le certificat No 96
BONS A PRIME DE LA VILLE.
Dix (10) Bons à Prime de la Ville de la Nouvelle-Orléans, pour $20 chaque, tous de la série de 5,013.
OR, ARGENT ET PIÈCES DE MONNAIE.
1. Un assortiment de pièces d'or.
2. Un sac contenant diverses pièces d'argent assorties.
3. Un sac contenant diverses pièces de monnaies assorties.
BILLETS D'ÉTATS CONFÉDÉRÉS ET MONNAIE COURANTE
Un lot assorti de Billets d'Etats Confédérés et monnaie courante.
MONTRES ET BIJOUTERIE.
Un grand lot assorti de Montres en or, Chaînes, Broches, Bouclers d'oreilles, Bagues en diamants, Bouton pour manchettes, Colliers, Epingletteries, Médaillons, Bracelets, Jumelles etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
14fev—14 18 21 à date
ANNONCE JUDICIAIRE.
Magasin et Résidence en briques à deux étages bien situés.
No 266 1/2 rue Tchoupitoulas, Entre les rues Calliope et Poeyfarré.
Succession de George Hubner et ex femme.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 36 845.
PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO.—G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 14 mars 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'encan, en vente et conformément à un ordre de l'Hon. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 février 1894, et rendu dans l'affaire de la succession et dessous mentionnée.
Le confortable magasin en briques à deux étages et résidence No 266 1/2 rue Tchoupitoulas, entre les rues Gravier et Commune en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Hugh Rice Kenner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 1er Février 1894, pour le compte de ladite succession, en qui suit:
Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désigné par le No 4 situé dans le Troisième District de cette ville, borné d'un côté par la rue Tchoupitoulas, d'autre côté par la ruelle Gravier, Fleurs, Kem arts et Bourgogne, mesurant 45 pieds 8 pouces de la ligne de façade sur 93 pieds de profondeur entre lignes parallèles qu'en tout le numéro mulégalement 5 ares 7 Conpies.
Conditions—Un tiers au plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et le reste à crédit de un an, payable en billets de l'acquéreur à son propre ordre, portant 8 pour cent d'intérêt par an et hypothéquant le dit immeuble en sûreté de l'acquéreur, avec la clause ordinaire de vente, ainsi que les taxes de l'année courante, et les assurances contre l'incendie, le tout aux frais de l'acquéreur.
Actes de vente passés devant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
25 janv—25 27 31—fév 7 14 21 25 à date
PAR JACOB A. REINACH.
ANNONCE JUDICIAIRE.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.—No 40,314.
Succession de John Champion Hood.
PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de-chaussée)—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 8 décembre 1893, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MERCREDI, 28 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, date et signé le 22 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:
No 943 rue Carondelet
1° Une certaine parcelle de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, ayant 32 pieds de front sur la rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur du côté de la rue Lafayette, et de 151 pieds 4 pouces de profondeur du côté de la rue Carondelet, et 25 pieds de large en arrière, et 25 pieds de large en avant, et 25 pieds de large en arrière, et 25 pieds de large en avant, et 25 pieds de large en arrière, et 25 pieds de large en avant